

Compte-Rendu du Comité de Programmation Leader+ Pays Midi-Quercy Du 1^{er} juillet 2004

- **Membres "élus" présents (5 présents /8) :**

M. CAMBON Jean (Président CC TVA)
M. COLINET René (vice- Président CC TVA)
M. COLLIN Yvon (Président CC QC)
M. MASSAT André (Président CC QRGa)
M. PEZOUS Bernard (Président CCQV)

- **Membres "privés" présents (9 présents/12) :**

M. DE VESINS Claude (CDD, animateur commission 5)
M. GARRIC Gérard (CDD, animateur commission 6)
M. MOREAU Yannick (CDD, animateur commission 2)
M. PESSOTTO Gino (CDD, animateur commission 1)
M. RAEVEN Pierre (CDD animateur, commission 3)
M. VERNICK Claude (CDD, rapporteur commission 5)
Mme MARTIN Sabine (CDD, membre suppléant commission 1)
Mme MERIC Dominique (CDD, rapporteur commission 4)
Mme SERRA Jocelyne (CDD, rapporteur commission 3)

- **Techniciens :**

Melle DANIEL Bertille (Chargée de mission Charte Paysagère – Leader+)
M. DARBOIS Philippe (Directeur SM PMQ)
Mme LAUZIN-GROLEAU Anne (Directrice CC QRGa)
Mme ROLAND Ofélia (Conseil Général 82)
M. SOULIE Christophe (Animateur CCQC)

- **Membres invités (consultatif)**

Mme BRIAN Sylvette (Conseillère Régionale)

- **Excusés :**

Monsieur ALBERT (CC QV)
Mme GERNEZ (membre du CDD, remplacée par Monsieur DEBARD)
M. GUILLEMOT (Conseil Régional de Midi-Pyrénées)
Mme LEROUX Ingrid (Directrice CCTVA)
M. MALVY (Président du Conseil Régional de Midi-Pyrénées)
Mme MOLLE (Préfecture de Tarn et Garonne)
Mme RIVOT (CNASEA)

Monsieur CAMBON Jean évoque en préambule la délibération prise par le Conseil Général lors de sa commission permanente du 28 juin 2004 formalisant le partenariat financier auprès du programme Leader+ Midi-Quercy. Ainsi, une aide totale de 300 000 € représentant 12,5% du coût total du programme Leader+, sera octroyée aux opérations programmées par le GAL. Ceci fait suite à la proposition de contrat entre le Conseil Général et le Syndicat Mixte présentée lors du comité de programmation du 04 novembre 2003.

1- ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME

Monsieur DARBOIS Philippe présente un tableau de synthèse de l'état d'avancement du programme Leader+ Midi-Quercy.

Ce dernier fait état notamment du montant des factures réceptionnées au Syndicat Mixte, qui est de 420 152 €

Monsieur DARBOIS Philippe évoque la menace d'un dégagement d'office à la fin de l'année 2004 si le montant des dépenses FEOGA (européennes) consommées est inférieur à 358 080 €, soit environ un montant d'opération estimé à 750 000 € (à rapprocher des 420 152 € actuellement enregistrés)

2- PRESENTATION DES NOUVELLES OPERATIONS A PROGRAMMER (CF : FICHES PROJET JOINTES MISES A JOUR)

Opération n°20 : " Inventaire numérisé du patrimoine en Midi-Quercy (1^{ère} année)"

Maître d'ouvrage : Maison du Patrimoine à Caylus

Coût total : 31 932 € TTC

Union européenne : 22 101 € (69,2%)

Décision du Comité : **avis favorable (o)**

Remarque du Comité : un changement de plan de financement est proposé car le Protocole Etat-Région-Département sur l'inventaire du Patrimoine n'est pas encore formalisé et ne permet donc pas au maître d'ouvrage de bénéficier dès à présent des soutiens du Conseil Régional et de l'Etat. Il est donc proposé de présenter une première tranche (septembre 2004-décembre 2004) pour initier l'opération grâce au programme Leader+, pour qu'ensuite en 2005 et 2006, les partenaires financiers concernés puissent intervenir dans le cadre du protocole qui sera formalisé.

Opération n°21 : "Faisabilité d'un projet de centre européen des arts du feu au château de Nègrepelisse"

Maître d'ouvrage : Commune de Nègrepelisse

Coût total : 54 000 € TTC

Union européenne : 27 000 € (50%)

Décision du Comité : **avis favorable (o)**

Opération n°22 : "Etude urbaine et paysagère sur l'ensemble du bourg de Genebrières"

Maître d'ouvrage : Commune de Génébrières

Coût total : 15 000 € HT

Union européenne : 7 500 € (50%)

Décision du Comité : **avis favorable (o)**

Remarque du Comité : ce projet devra permettre aux autres communes du Pays Midi-Quercy qui voudraient également améliorer leur extension de village, de prendre connaissance de l'expérience de Genebrières et de s'inspirer de son appropriation des recommandations de la charte paysagère. Il est précisé que le plan de financement proposé est simplifié car le Conseil Régional ne peut intervenir sur cette opération.

Opération n°23 : "Projets pilotes de chaudière individuelle à bois déchiqueté"

Maître d'ouvrage : Cinq particuliers agriculteurs : MM; CANONGE (Vaïssac), VANDERCAM (Vaïssac), VIDAILLAC (St Antonin Noble Val), FERTE (St Antonin Noble Val), DELBOURG (Varen)

Coût total : 75 000 € TTC (soit 15 000 € TTC par projet)

Union européenne : 15 000 € (20%)

Décision du Comité : **avis favorable (o)**

Opération n°24 : "Appui technique à la gestion durable de l'espace agricole"

Maître d'ouvrage : Association de développement rural du Pays Midi-Quercy

Coût total : 30 070 € TTC

Union européenne : 15 035 € (50%)

Décision du Comité : **avis favorable avec réserves (R)**

Remarque du Comité : Monsieur CAMBON Jean demande qu'une personne identifiée de l'ADASEA soit affectée à cette opération pour suivre sur le terrain en Midi-Quercy l'ensemble des actions prévues. Madame BRIAN Sylvette (Conseillère Régionale) précise que le Conseil Régional est prêt à dialoguer avec les représentants de l'Association de Développement Rural du Pays Midi-Quercy pour étudier ensemble les propositions d'actions agricoles présentées. Le CNASEA a précisé par e-mail, qu'il devra être vérifié de façon précise s'il n'y a pas de cofinancement Objectif 2 (UE) sur le volet charte d'installation. Le plan de financement doit être affiné prochainement par les cofinanceurs Etat et Région afin qu'il ne soit présenté que 10% d'autofinancement pour l'association. Il est proposé, pour cela par le comité, une aide maximum de 30% (en fonction des cofinanceurs) du Conseil Général, via le Contrat Spécifique pour le programme Leader+, abondée par une aide de 50% du programme Leader+.

Opération n°25 : "Développement des activités et animation du centre de ressources pour l'environnement, le développement durable et le patrimoine du Pays Midi-Quercy (2004/2005)"

Maître d'ouvrage : Maison du Patrimoine

Coût total : 108 607 € TTC

Union européenne : 45 209 € (41,6%)

Décision du Comité : **avis favorable (o)**

Remarque du Comité : Monsieur CAMBON Jean demande au maître d'ouvrage de mettre en place un mode opératoire lisible de pilotage de cette opération pour s'assurer que l'ensemble du Pays Midi-Quercy sera concerné en tenant compte des actions existantes en la matière notamment dans les EPCI. Monsieur MOREAU Yannick précise que le diagnostic enfance-jeunesse du Pays Midi-Quercy qui va être initié prochainement facilitera le maillage entre les EPCI et le centre de ressources pour l'environnement de la Maison du Patrimoine. Monsieur PESSOTTO Gino fait part de son inquiétude sur l'avenir financier de ce centre de ressources qui devra être fortement soutenu par les collectivités territoriales pour pouvoir perdurer.

Opération n°26 : "Formation accompagnement à la professionnalisation des personnels des Offices de Tourisme du Pays Midi-Quercy"

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy

Coût total : 15 000 € TTC

Union européenne : 7 500 € (50%)

Décision du Comité : **avis favorable (o)**

Opération n°27 : "Université d'été occitane à Laguëpie"

Maître d'ouvrage : Association mélodie Guépienne Lenga Viva

Coût total : 19 800 € TTC

Union européenne : 9 900 € (50%)

Décision du Comité : **avis favorable (o)**

Remarque du Comité : Monsieur DARBOIS Philippe détaille le plan de financement proposé et précise que la Communauté de Communes du Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron et l'Etat interviennent également (voir fiche projet). Il est demandé par Madame ROLAND Ofélia (Conseil Général) de mentionner le plan de financement sur le coût réel du projet avec les aides complètes des cofinanceurs votées par leur commission permanente. Madame SERRA Roselyne (avis personnel) émet des réserves sur la baisse de la qualité de la programmation des universités occitanes cette année, corrélée à une volonté de les ouvrir au grand public.

Opération n°28 : "Création du festival - Les hivernales du documentaire en Midi-Quercy"

Maître d'ouvrage : Association Le fonds et la Forme

Coût total : 52 069 € TTC

Union européenne : 26 035 € (50%)

Décision du Comité : **avis favorable (o)**

Remarque du Comité : Madame SERRA Roselyne (avis du CDD) soutient ce nouvel événement culturel hors saison en Midi-Quercy. Il faudra d'abord évaluer la démarche de cette première édition, notamment les relations avec les habitants, avant d'engager la constitution d'un centre de ressources sur le documentaire prévu par le maître d'ouvrage, dans le cadre de la charte culturelle du Pays Midi-Quercy qui sera finalisée.

Opération n°29 : "Développement du festival Si on dansait au Château de Nègrepelisse"

Maître d'ouvrage : Association "Si on dansait"

Coût total : 30 450 € TTC

Union européenne : 15 225 € (50%)

Décision du Comité : **avis favorable (o)**

Remarque du Comité : Monsieur MASSAT est surpris de la gratuité d'un tel festival qui a un coût relativement important. Monsieur CAMBON Jean argumente ce choix par la volonté de la commune de Nègrepelisse de rendre accessible à tous une culture populaire et de qualité. Toutefois, il prend en compte cette remarque et annonce qu'en 2005, le festival durera quatre jours, dont deux jours payant. Monsieur PESSOTTO Gino (avis du CDD) demande des précisions sur l'opportunité de présenter cette opération dans Leader+. Monsieur CAMBON Jean pointe les deux dimensions de ce projet qui sont la valorisation de la danse (qui est de la culture) et d'un patrimoine architectural récemment restauré (le Château de Nègrepelisse). Ces deux axes correspondent justement à la thématique choisie pour le programme Leader+ Midi-Quercy : "Valorisation des ressources naturelles et culturelles". Madame MERIC Dominique suggère de repérer d'autres sites architecturaux en Midi-Quercy qui pourraient "éclater" le festival.

Opération n°30 : "Réalisation d'un film documentaire pédagogique Midi-Quercy, Dessine moi un Pays"

Maître d'ouvrage : Association MEP télé Vidéo

Coût total : 45 900 € TTC

Union européenne : 22 950 € (50%)

Décision du Comité : **avis favorable (o)**

Opération n°31 : "Salon Cheval prestige 2004"

Maître d'ouvrage : Association Cheval Prestige

Coût total : 15 226 € TTC

Union européenne : 7 613 € (50%)

Décision du Comité : *avis favorable (o)*

Opération n°32 : "Promotion et communication touristique du Pays Midi-Quercy (2004)"

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy

Coût total : 32 000 € TTC

Union européenne : 16 000 € (50%)

Décision du Comité : *avis favorable (o)*

Opération n°33 : "Animation du programme Leader+"

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy

Coût total : 24 900 € TTC

Union européenne : 12 450 € (50%)

Décision du Comité : *avis favorable (o)*

CONCLUSION :

Un prochain Comité de programmation aura lieu vers octobre 2004 afin de présenter de nouvelles opérations et un bilan qualitatif des opérations programmées déjà réalisées.

Le troisième point à l'ordre du jour du Comité du 1^{er} juillet 2004 sera repris (information sur les coopérations).